

RECRUTEMENT DIRECTEUR(TRICE) ADJOINT(E) ACCUEIL DE LOISIRS

L'association Centre Loisirs et Culture, à Eybens (38) recrute un(e) directeur(trice) d'accueil de Loisirs 3-11 ans.

Contrat d'Engagement Educatif (CEE) du 3 au 14 août 2026

Disponibilité nécessaire le samedi 4 juillet 2026 (réunion de préparation)

Sous la responsabilité de la directrice de l'association, sous l'autorité hiérarchique du/de la coordinateur.trice Enfance-Jeunesse et en lien avec le directeur.trice de la Maison de l'Enfance (MDE), au sein d'un ACM accueillant jusqu'à 140 enfants, le(la) directeur(trice) adjoint(e) :

- ☐ participe à l'élaboration, met en œuvre et évalue le projet pédagogique de l'accueil de loisirs
- ☐ assure l'accueil sur toutes les périodes de fonctionnement des vacances scolaires,
- ☐ assure le suivi du budget des activités de l'accueil de loisirs
- ☐ coordonne une équipe d'animateurs.trices permanent.es
- ☐ participe au recrutement et coordonne les équipes d'animateurs volontaires
- ☐ accompagne et participe à la formation des personnels pédagogiques
- ☐ peut être amené.e à renforcer l'équipe d'animation en cas d'absences
- ☐ assure la communication et la relation avec les familles
- ☐ assure la gestion administrative et logistique
- ☐ assure le lien avec les partenaires.

Compétences requises :

- ☐ connaissance du milieu de l'animation socio-culturelle
- ☐ bonnes connaissances du développement de l'enfant
- ☐ partage des valeurs de l'Éducation Populaire et de l'Education Nouvelle
- ☐ réglementation relative aux accueils collectifs de mineurs (ACM)
- ☐ maîtrise de la démarche de projet
- ☐ gestion budgétaire, administrative et du personnel
- ☐ outil informatique (Aïga Inoé souhaité, word, excel...)
- ☐ connaissance d'outils de développement des CPS serait appréciée

Profil:

Diplôme professionnel relatif à la direction d'un ACM exigé : BPJEPS LTP ou avec UCC Direction ACM, DUT Carrières sociales....

Permis B exigé

PSC1 souhaité

Expérience exigée sur poste similaire.

Candidature soumise au contrôle d'honorabilité permettant d'exercer auprès de mineur.es

m.a.j Juin 2026

Contrat de travail :

Temps de travail : 48 heures par semaine réparties sur les plages d'ouverture de l'accueil de loisirs (du lundi au vendredi de 8 heures à 18 heures). Des temps annexes (réunion de préparation, manifestations, etc.) pourront se dérouler en dehors des horaires d'ouverture du centre de loisirs.

Rémunération : forfait CEE à 95 € bruts par jour + indemnité de congés payés

Possibilité de nouveaux contrats CDD dans l'année

Renseignements :

Patricia Morel, directrice du CLC / Amandine Vincent, comptable et responsable RH

04 76 24 22 32

Candidatures avant le 30/06/2026 à l'attention de M. le Président

direction@clc-asso.fr

Centre Loisirs et Culture – 27 rue Victor Hugo – 38320 EYBENS